



Enfants de l'accueil périscolaire à Radio Fajet



Verger pédagogique : à l'écoute des « Croqueurs de pommes »

Le mot du maire



Le présent mandat qui a été donné au maire et au conseil municipal par les habitants d'Autreville a commencé en mars 2008. Il va se terminer le mois prochain après l'élection des nouveaux conseillers qui éliront le maire le vendredi suivant le suffrage. J'ai succédé à Chantal VOGIN en mars 2010 ainsi que nous l'avions programmé en début de mandat. Depuis quelques années, le travail de maire s'était complexifié et était devenu peu compatible avec une activité professionnelle. Ainsi que j'ai pu le faire au moment de la cérémonie des vœux, je voudrais ici une fois encore remercier chaleureusement Chantal Vogin qui termine son 4^e mandat, après 25 ans de présence au service de la commune. En notre nom à tous, je voudrais également exprimer ma gratitude à tous les conseillers municipaux pour leur assiduité, leur engagement bénévole, la qualité de nos débats tout au long de ces 6 années. Il convient encore de remercier de la même manière les membres du CCAS, le personnel communal : Christiane notre secrétaire, Valérie pour l'entretien de l'école, de

la salle polyvalente et de la mairie, Priscilla et Dominique nos deux ATSEM. Je remercierai aussi pour la qualité de leur travail et notre belle collaboration les enseignantes du RPI, Sandra et Sébastien, directrice et animateur de Bricoles et Galipettes et tous les bénévoles des associations qui apportent de la vie et du lien social dans notre village. Merci enfin à tous les habitants d'Autreville qui se sont montrés compréhensifs, indulgents avec nous. Au cours du prochain mandat, notre village va progressivement se désendetter, avec la fin du remboursement de l'emprunt contracté pour la construction de l'école et de sa voirie. L'équipe qui sera élue par vous pourra donc entreprendre des investissements plus importants que par le passé. En attendant, il faut aller voter le 23 mars, massivement. Notre village a toujours participé fortement aux différents scrutins, il doit en être encore ainsi pour cette élection importante. Le maire élu sera également votre représentant auprès de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson qui aura les moyens financiers de soutenir fortement les projets de la commune. Merci à toutes et à tous !

Le maire
Jean-Jacques BIC

Elections Municipales à Autreville



Lors des prochaines élections municipales qui auront lieu le **23 puis le 30 mars 2014 en cas de second tour**, vous

aurez à élire un nouveau conseil municipal qui sera composé de **11 conseillers**.

Les candidats ont jusqu'au 6 mars 2014 pour déclarer leur candidature à la préfecture. D'autre part, **il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote**. La carte d'électeur n'en tient pas lieu. Elle n'est d'ailleurs pas obligatoire.

« Les électeurs doivent présenter au président du Bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ». (article R.60 du code électoral).

Quelles pièces d'identité sont admises ?

Les pièces d'identité qui peuvent être présentées sont les suivantes (arrêté du 12 décembre 2013):

- 1 - Carte nationale d'identité
- 2 - Passeport
- 3 - Carte d'identité d'élus local avec photographie, délivrée par le préfet
- 4 - Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5 - Carte vitale avec photographie
- 6 - Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7 - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 9 - Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10 - Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
- 11 - Permis de conduire
- 12 - Permis de chasser avec photographie, délivré par le préfet
- 13 - Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi du 3 janvier 1969
- 14 - Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Si le titre est périmé, est-il possible de l'utiliser ?

Ces titres doivent être en cours de validité, sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être présentés périmés.

A savoir ! Le jour de l'élection, une affiche rappelant les pièces permettant à l'électeur de justifier de son identité au moment du vote sera apposée dans le bureau de vote (arrêté du 12 décembre 2013).

La carte d'électeur est-elle obligatoire ?

Non. La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire.

Elle présente essentiellement l'intérêt de permettre à l'assesseur de repérer rapidement son nom sur la liste d'émargement.

Peut-on utiliser la carte d'électeur comme titre d'identité ?

Non. Ce n'est pas un titre d'identité car elle ne comporte pas de photo.

Quelles conséquences si l'électeur ne présente pas de titre d'identité ?

Il ne peut pas voter. Le maire ne peut pas attester de l'identité de cette personne, ce n'est pas valable. S'il vote quand même, il est possible qu'une mention soit indiquée sur le procès-verbal des élections par un assesseur ou par un délégué des candidats habilité à contrôler les opérations de vote. En cas de faible écart des voix entre les candidats élus et non élus, ce manquement pourrait entraîner l'annulation des élections.

Cadeau empoisonné



A plusieurs reprises des pneus usagés ont été déposés à côté du hangar de la mairie ou près des bennes à verre, sans doute par un ou plusieurs habitants de la commune ne sachant pas quoi faire de ces objets encombrants. Hélas, la mairie n'a pas non plus de solutions pour l'instant et nous ne savons pas quoi faire de ces pneus que nous stockons dans le hangar

communal. Nous espérons que les déchetteries les accepteront un jour prochain, mais ce n'est pas le cas actuellement. **Alors, s'il vous plaît, gardez vos pneus usagés et déposez-les auprès de votre garagiste habituel !**

Abribus place du Lavoir



L'abribus situé Place du Lavoir a été fortement endommagé par certains de ses utilisateurs, particulièrement quelques adolescents de notre village. Tags, gravures, salissures, l'abribus est pour l'instant fermé. A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, une réunion a eu lieu dernièrement en mairie avec une partie des jeunes de notre village (10 participants) et ce sujet a été abordé. Les membres du CMJ et leurs camarades ont spontanément proposé de remettre en état cet abribus. Un chantier sera donc organisé pendant la première semaine des vacances d'hiver, les 3, 4 et 5 mars prochain. Les bonnes volontés seront les bienvenues !

Il a été également demandé aux plus grands qui se retrouvent régulièrement sur la place entre copains, de veiller à remporter leurs bouteilles de verre vers les bennes à verre et de ne pas les laisser à la portée des plus petits. Promesse aujourd'hui tenue par ces jeunes adultes. Merci à eux !

Avis de naissance



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de Mila JOLAKOSKI le 14 janvier 2014. Toutes nos félicitations aux parents : Célia ETCHEBER, domiciliée rue du Lavoir à Autreville et Angel JOLAKOSKI. Bienvenue à Mila !

Bricoles et Galipettes - Péri-scolaire



Les enfants du club de journalisme « La Plume à Papote » organisé par les animateurs de l'accueil péri-scolaire « Bricoles et Galipettes » se sont rendus à Radio Fajet à Nancy le 15 janvier dernier. Après une visite des locaux de la radio, les petits journalistes en herbe ont répondu avec assurance aux questions de l'animateur à propos de leurs activités, de leurs villages que ces enfants semblent beaucoup apprécier ! Encore une belle activité parmi d'autres à mettre à l'actif des animateurs de l'accueil péri-scolaire.

CCBPAM

Mars - Avril 2014
4^{ème} édition !

L'Autre Programme !

Festival de théâtre jeune public

PINCE MOI JE RÊVE - à partir de 1 an
SAMEDI 22 MARS - 9h30 et 10h30 - Médiathèque communautaire Yvon TONDON - Pont-à-Mousson

SNACKS - Tout public à partir de 8 ans
SAMEDI 29 MARS - 14h30 - Centre Culturel Pablo Picasso BLENDI les Font-à-Mousson

JEU DE MO - à partir de 3 ans
SAMEDI 5 AVRIL - 10h30 et 15h - Médiathèque communautaire Yvon TONDON - Pont-à-Mousson

NOX... - Pour petits et grands spectateurs à partir de 4 ans
SAMEDI 12 AVRIL à 14h30 - Salle de TONBOUY

PETIT FRÈRE, PETITE SŒUR - de 18 mois à 3 ans
SAMEDI 19 AVRIL à 10h30 et 16h - Médiathèque communautaire Yvon TONDON - Pont-à-Mousson

LA MOQUETTE ET LE CHÂT - à partir de 3 ans
SAMEDI 26 AVRIL à 10h et 14h - Médiathèque communautaire Yvon TONDON - Pont-à-Mousson

Les billets sont en vente exclusivement à la médiathèque communautaire Yvon Tondon - 54700 Pont-à-Mousson
Une organisation de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson
Service coordination culturelle : 03.83.84.25.68 - 03.83.84.09.09
Contacts : brigitte.adami@basin-pont-a-mousson.fr / michel.fleddermann@basin-pont-a-mousson.fr

Le coin des associations



L'association Familles Rurales de Millery et Autreville communique les dates de ses activités ponctuelles ou permanentes

28 février - Rencontre des associations à Millery

8-15 mars - séjour de ski pour ados (PEL)

4 avril - Assemblée Générale AFR - salle AFR à Millery

6 avril - nettoyage de printemps « Ensemble protégeons notre environnement »

12 avril - sortie d'une journée à Paris avec l'atelier couture (complet)

10-11 mai - Weekend à Sachemont : marche, VTT, découverte

18 mai - Championnat de Jeux à la Con (Fédération Familles Rurales 54)

7-8-9 juin - raid VTT et sortie familiale au lac de Pierre Percée

14 juin - Gala de danse des jeunes

28 juin - feux de la Saint Jean à Autreville

5 juillet - rencontre Inter-villages du PEL

Du 7 juillet au 1 aout - Accueil de Loisirs à Millery

14 juillet - Tournoi de foot des jeunes

Du 28 juillet au 1 aout - semaine ados multi activités en VTT

13 septembre - Senior aventure

16 novembre - repas des Anciens à Millery

22 novembre - soirée beaujolais

6 décembre - saint Nicolas de Millery à Autreville

Activités régulières

- Initiation danse jeunes lundi à 18h45 et mercredi à 18h30 – jeudi à 18h30

- Zumba mercredi à 20h00 et 21h00

- Couture mardi à 20h30 tous les 15 jours

- Marche chaque dimanche à 9h30 départ place du Souvenir à Millery

- VTT chaque dimanche à 9h30 départ de chez Dom rue des Chamelles

Les associations Familles Rurales et Animation Village ont questionné tous les habitants (tract dans les boîtes aux lettres) au sujet de l'organisation d'un événement sur nos deux villages : nouvelle brocante, marché nocturne, marche gourmande, ... Toutes les idées sont bonnes à prendre. Aujourd'hui, nous n'avons reçu que 3 réponses sur les deux communes !!!

C'est plutôt décourageant... Mais il est encore temps de répondre. N'hésitez pas !



La « Clé des Champs », dans le cadre de ses animations d'hiver autour du verger pédagogique, a invité M. Jacquemin de l'association des « Croqueurs de pommes » le 29 janvier dernier. Devant un auditoire captivé, ce passionné des vergers et particulièrement des pommiers a pendant plus de deux heures fait partager sa connaissance des arbres fruitiers aux membres, anciens et nouveaux, de notre association en charge du verger pédagogique d'Autreville. Un cours théorique sur les différentes variétés de fruits à sauvegarder, sur leur conservation, leur utilisation, mais aussi le traitement naturel des arbres, la taille, la greffe, ... Une petite visite amicale sur le verger d'Autreville permettra à M. Jacquemin de faire prochainement connaissance de nos arbres et de nous prodiguer des conseils pour le développement de notre verger pédagogique. La « Clé des Champs » a décidé d'adhérer à l'association des « Croqueurs de pommes », ce qui permettra à son généreux représentant l'occasion de revenir donner des cours de taille et de greffes dans les semaines et les mois à venir. De délicieux jus de fruits naturels, offerts par M. Jacquemin aux participants, ont permis de terminer en beauté cette soirée savoureuse.



AUTREVILLE INFOS – février 2014
www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Directeur de publication : Jean-Jacques Bic
Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,
Eric Deleys, Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins

Merci à Mme Colette Mornet qui assure la distribution
bénévole de nos bulletins et informations diverses.